



Doc. 14517
23 mars 2018

De nouvelles formes de débat public sur les aspects éthiques des mutations rapides des sciences et des technologies

Proposition de résolution

déposée par M. Stefan SCHENNACH et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Ainsi que l'Assemblée parlementaire l'a souligné dans sa [Recommandation 2102 \(2017\)](#), les avancées scientifiques et technologiques dans les domaines de la génétique et de la génomique, des neurosciences, des mégadonnées (big data), de l'intelligence artificielle et de la robotique ouvrent de nombreuses possibilités, mais soulèvent aussi de graves questions éthiques et juridiques.

La nécessité d'un débat public et de consultations appropriées est clairement reconnue comme un principe directeur dans la Convention d'Oviedo du Conseil de l'Europe (à l'article 28). Toutefois, vu la rapidité des changements technologiques, ce principe doit être examiné attentivement et également étendu aux applications des technologies convergentes (NBIC) n'appartenant pas au domaine biomédical.

La science et la technologie ne peuvent contribuer au progrès que si elles s'accompagnent d'un progrès démocratique. La protection de la dignité humaine suppose d'organiser, dès le début du processus et sous des formes nouvelles, un débat public, ouvert, éclairé et contradictoire, et d'y associer non seulement des parlementaires et des experts, mais aussi des organisations non gouvernementales, le grand public et les médias. Une réflexion éclairée sur les développements scientifiques et technologiques et les questions éthiques qu'elles soulèvent doit aussi faire partie intégrante des programmes scolaires.

En conséquence, l'Assemblée devrait recenser les bonnes pratiques et élaborer des lignes directrices et des recommandations pour stimuler ces nouveaux processus dans les États membres.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
BEREZA Boryslav, Ukraine, PPE/DC
BİLGEHAN Gülsün, Turquie, SOC
BRASSEUR Anne, Luxembourg, ADLE
COMTE Raphaël, Suisse, ADLE
CORSINI Paolo, Italie, SOC
DUMITRESCU Cristian-Sorin, Roumanie, SOC
GONÇALVES Carlos Alberto, Portugal, PPE/DC
GRYFFROY Andries, Belgique, NI
GYÖNGYÖSI Márton, Hongrie, NI
HERKEL Andres, Estonie, PPE/DC
HONKONEN Petri, Finlande, ADLE
JENSEN Mogens, Danemark, SOC
MİROĞLU Orhan, Turquie, CE
ÖNAL Suat, Turquie, CE
RUSTAMYAN Armen, Arménie, SOC
SANTA ANA María Concepción, de, Espagne, PPE/DC
SCHÄFER Axel, Allemagne, SOC
SHALSI Eduard, Albanie, SOC
XUCLÀ Jordi, Espagne, ADLE

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CE: Groupe des conservateurs européens
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts
NI: non inscrit dans un groupe